



PLACE DES INFOS

Bulletin trimestriel balzatois

AMENAGEMENT DE LA RD 737

SITUATION EXISTANTE



PARTIE NORD

Intersection route de Vars
avec la route de Vindelle



PARTIE SUD

Intersection route de Vars
avec la rue des Rochiers



PLACE DE LA LIBERTE



PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE DE LA RD 737

Après les travaux au Nord et Sud de l'agglomération route de Vars, (RD 737), la commune a fait appel au cabinet Merlin en association avec le cabinet BETG, pour une étude concernant l'aménagement de la partie centrale, entre la route de Vindelle et la rue des Rochiers.

Afin de réduire la vitesse, des plateaux surélevés seront disposés aux entrées et sorties de cette zone avec un plateau central en face des commerces et de la future voie douce qui reliera la place au pôle administratif. Création d'une « zone 30 », (ensemble de voiries à vitesse inférieure à 30 km/h) et calibrage des trottoirs et de la route.

La commune va déposer des demandes de subventions auprès des services de l'Etat, du conseil départemental et de la communauté de communes Braconne Charente.

Les travaux seront conditionnés aux aides accordées.

INFORMATIONS MUNICIPALES

HEURES D'OUVERTURE :



La poste sera **ouverte** de 13h30 à 17h du lundi 11 au vendredi 15 avril et les samedis 9 et 16 avril de 8h30 à 12h.

La mairie sera **fermée** les samedis 9 et 16 avril et le mercredi 20 avril après midi.

La bibliothèque sera **ouverte** pendant les vacances scolaires d'avril.



INFORMATIONS PRATIQUES

INSTALLATION D'UN OSTEOPATHE :



Monsieur EDESA, ostéopathe, s'installera lundi 28 mars, dans notre commune.

Son cabinet (contrat de location avec la mairie) sera, dans l'attente de son emménagement place de la Liberté, celui actuellement occupé par le Pays d'Entre Touvre et Charente (près de la poste).

Il partagera la salle d'attente de Patricia DECLIDES, nutritionniste.

Fabienne DUFEIL, agent de développement du Pays d'Entre Touvre et Charente, vous accueillera, durant ce laps de temps, dans un bureau situé au 1^{er} étage de la mairie.

OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE :

Marie Angélique DOUILLARD, coiffeuse, est nouvellement propriétaire d'une partie de l'immeuble situé 1 place de la Liberté. Les travaux d'aménagement avancent à grands pas, le salon de coiffure ouvrira au printemps.



FLAVESCENCE DOREE, MALADIE DE LA VIGNE

QU'EST-CE QUE C'EST ?



La Flavescence Dorée est une maladie de la vigne qui peut causer des pertes de récoltes considérables, aux conséquences parfois désastreuses pour la pérennité d'un vignoble contaminé. Cette maladie est provoquée par la présence de phytoplasmes, et est transmise par un insecte : le Scaphoïdeus titanus. En Charente, cette maladie est présente depuis 1998.

COMMENT DETECTER SA PRESENCE ?

La Flavescence Dorée est présente sur un vignoble lorsque les viticulteurs constatent des premiers signes visibles :

- les feuilles jaunissent (pour les cépages jaunes), ou rougissent (pour les cépages rouges) et s'enroulent. Ce symptôme est le plus visible et permet une détection rapide.
- certains rameaux restent verts et ne résistent pas à l'hiver.
- certaines grappes dessèchent ou les baies flétrissent.

Afin de détecter le plus rapidement possible cette maladie, une prospection du vignoble s'impose. Le manque de prospection aggrave l'évolution de la maladie. Selon la réglementation, si plus de 20% des pieds sont atteints par la maladie, l'arrachage de la totalité de la parcelle est obligatoire.

COMMENT ORGANISER LA LUTTE ?

Pour vous aider à lutter contre la Flavescence Dorée, des sessions de formation ont été organisées par des conseillers viticoles de la Chambre d'Agriculture à Segonzac. Ces formations s'adressaient aux référents « Flavescence Dorée », ainsi qu'aux viticulteurs et salariés viticoles. Elles avaient pour objectif d'aider les professionnels du monde viticole à acquérir des méthodes de prospection contre cette maladie.

Particuliers, vous êtes concernés, si vous avez un doute, contactez la mairie de Balzac, Jean Michel Courlit, conseiller municipal, référent « Flavescence Dorée », pourra vous donner un avis d'expert.

LUTTE CONTRE LES TAUPES PAR FUMIGATION :

La taupe, animal solitaire, a une reproduction annuelle qui a lieu au cours de l'hiver, début du printemps. Elle crée un réseau de galeries d'une longueur totale de 250m en moyenne. Ce réseau est entièrement parcouru plusieurs fois par jour, à la recherche de nourriture, vers de terre essentiellement.

Sa présence entraîne des bouleversements du sol et l'apparition de grosses taupinières, qui provoquent une usure prématurée du matériel de tonte ou de fauche et des risques de projection de cailloux. La lutte s'effectue essentiellement par piégeage et gazage.

La fumigation est une opération consistant à introduire dans le sol une substance donnant naissance à un gaz, en vue d'y détruire des organismes vivants dits « nuisibles ».

Ce procédé est mis en œuvre par l'utilisation de pastilles de phosphore d'aluminium, qui au contact de l'humidité

du sol, s'hydrolysent lentement pour produire un gaz toxique, le PH3 (phosphine).

L'utilisation du PH3 présente un double intérêt : pas de dégâts collatéraux et une efficacité voisine des 80%. Les traces de gaz en surfaces sont peu importantes et nulles au bout de 48h.

Cependant, l'utilisation de ce procédé n'est pas sans risque pour l'utilisateur. L'emploi de spécialités génératrices de PH3 est réglementé par l'arrêté ministériel du 10 octobre 1988.

Seuls les applicateurs agréés peuvent utiliser ces spécialités.

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) **étend ses services aux particuliers**, vous pouvez lui faire appel, pour ce type d'intervention ponctuelle, pour le gazage des galeries à concurrence d'un montant forfaitaire de 150 €.

Pour obtenir les coordonnées, contacter la mairie qui vous orientera dans votre démarche.



LES FEUX DE PLEIN AIR

Sont strictement INTERDITS :

- ☞ brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...);
- ☞ lâcher de lanternes célestes ;
- ☞ brûlage des pailles soumises à la PAC.



Sont AUTORISÉS sous conditions :

- ☞ brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- ☞ gestion forestière ;
- ☞ écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- ☞ brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- ☞ feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- ☞ déclaration et autorisation préalable du maire ;
- ☞ respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40

Pour plus de détails, retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr

NUISANCES SONORES

Pour le respect de tous, il est bon de rappeler l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999.

Article 17 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupures bordures, etc...) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- ☞ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- ☞ les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- ☞ les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



MAISON DES JEUNES - SIVOM DES AsBaMaVis

MAISON DES JEUNES

Tu as entre 11 et 17 ans ? Rejoins-nous vite...

Pour ce printemps, la MdJ propose aux jeunes un florilège d'activités sportives et de plein air (jeu de piste, badminton, tchoukball, piscine, course d'orientation, basket fauteuil, hockey sur gazon, kinball, ...). **Samedi 25 juin**, nous clôturerons l'année par un après-midi festif avec les familles et les jeunes au Grand Jeu à Dignac !!!

A très bientôt,
Clémentine



La Maison des Jeunes est ouverte le mercredi de 13h30 à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h00 (de mars à octobre) et le samedi de 14h30 à 17h30. Durant les vacances, ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Renseignement et inscription :
Clémentine Gasquez - Maison des Jeunes
Place JL Guez de Balzac - 16430 BALZAC
05 45 68 29 34 - 06 07 99 61 24
maisondesjeunes.asbamavis@gmail.com

SIVOM DES ASBAMAVIS Centre de Loisirs



Le printemps s'annonce bien rempli chez les Asbas...

Les temps forts pour les maternelles seront le poney, le chasse aux œufs et le jardinage. Pour les primaires, les séances de poney, la kermesse et la photographie. Et tous feront des activités manuelles, des jeux musicaux, sportifs, collectifs, de la cuisine, des initiations sportives et plein d'autres choses !!!

Pour finir l'année en beauté, l'équipe du centre de loisirs vous prépare un grand jeu de piste le vendredi 3 juin à Asnières.... A vos marques, prêt !!!

Les accueils :

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans, pendant les mercredis et les vacances scolaires :

Maternelles : Ecole de Balzac. **Primaires :** Ecole de Vindelle

Horaires d'ouvertures :

- mercredis : de 12h à 19h

- vacances scolaires : de 7h30 à 19h



PAYS D'ENTRE TOUVRE ET CHARENTE

MARCHE DE PAYS :

Dimanche 17 avril à **Brie** sur le thème **du pain et ses accompagnements**.

Spectacle O comme... Cacahuète de la Cnie Circolabile à 11h et 16h.



Dimanche 29 mai à **Balzac** sur le thème **des cerises et petit-pois**.

Spectacle **Dodo's Dream** de **Circle Of Two** à 11h et 16h.

Mime, marionnette, trapèze, équilibre main à main et autres prouesses acrobatiques...

Un spectacle poétique, tendre et loufoque, inspiré du mythe de Pygmalion et des contes d'Hoffmann.

Entre le cinéma muet et le numéro de clown, Bambolina et Dodo offrent une parenthèse enchantée sur fond d'histoire d'amour entre le « maître » et sa créature.

Un moment à partager en famille !

Dimanche 12 juin 2016 à **Asnières sur Nouère** sur le thème **de l'âne et de la garobe**.

Spectacle **Hanger** – Mario Levis à 11h et 16h.



Tous les spectacles sont offerts par la Communauté de Communes Braconne et Charente.

CDC BRACONNE ET CHARENTE



FESTIVAL DE MARS EN BRACONNE 2016 - du 12 au 19 Mars SPECTACLES

Mercredi 16 à 20h30 – salle des Fins Bois de Vindelle - **Les Pieds Tanqués** par **Artscénium Théâtre** (théâtre) : 8€/6€

Judi 17 à 20h30 – salle des fêtes de Balzac - **Eco Responsable** par **Ben** (humour) : 8€/6€

Je dois vous avouer quelque chose, j'en ai un peu honte mais tant pis, j'ai un côté un peu écolo, pas complètement écologiste mais disons écolo-sensible. Cet aspect de ma personnalité me vaut souvent la remarque suivante :

« C'est pas parce que tu manges bio que tu vivras plus longtemps. » Alors je réponds timidement : « Oui mais avec le vieillissement de la population et les difficultés pour financer les retraites, c'est peut être une bonne nouvelle. »

Eco-responsable est un spectacle avec de l'humour mais pas seulement, de la musique mais pas tout le temps et peut-être même de la poésie mais c'est pas sur. Le premier spectacle de l'histoire à faible consommation d'énergie ! Ben



Vendredi 18 à 20h30 – salle des fêtes d'Asnières - **Presqu'idigitateur** par **Gérard Naque** (magie/humour) : 8€/6€



REPAS DE CLOTURE :

Samedi 19 à 20h – salle des fêtes de Marsac - soirée Années Folles avec **Les Trillili Ladies Quintet** par **la Cie La Riflette** (musique/danse) (repas sur réservation : 20€)

Réservation : au 06 31 21 30 29 ou sur philmoiteaux@orange.fr

LE COIN DU JARDINIER



PROVERBES :

Avril : on n'a pas hiverné tant qu'avril n'est pas passé
Mai : averses de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs
Juin : c'est le mois de juin qui fait le pain

L'ASTUCE DU PRINTEMPS : pour récolter vite de bons radis, mettre un voile de forçage blanc, conserver la terre toujours humide et vous aurez rapidement des radis non piquants.

JARDIN DES ECOLES : entre les averses, 2 planches de terre ont été préparées. Nous attendons le soleil pour que les enfants de l'école ou du centre de loisirs sèment petits pois et fèves. Plus tard, ce sera le tour des radis, carottes, etc...

Les Jardiniers Bénévoles



SAN PROSPERO

JOURNEE DE LA FEMME :

A l'occasion de la Journée de la femme, le prix de la femme de cœur a été attribué et remis à une habitante de San Prospero : Renata Corsini, pour sa passion et son envie d'installer l'éducation comme instrument prioritaire dans le développement de la communauté locale. Ancienne enseignante à l'école primaire (8 cycles), elle a été aussi directrice adjointe pendant 20 ans. Grâce à elle, enfants, enseignantes et parents accompagnateurs ont pu notamment aller trois jours en séjour à Rome : c'était la première et la seule fois dans l'histoire de l'école de San Prospero !



QU' ON SE LE DISE !



COMITE DES FETES

FRAIRIE CAVALCADE
21, 22 et 23 mai

Le comité des fêtes proposera trois jours de festivités : attractions foraines, défilé de vélos fleuris, soirée Fidéo party (variante de la paëlla) avec bal populaire animé par l'orchestre « The Apes », défilé de chars réalisés par des équipes impliquées et toujours très créatives avec différentes chorégraphies, banda de Rochechouart « La Châtelaine », danses portugaises et clôture le lundi soir : défilé de chars illuminés et feu d'artifice.

BRIC A BRAC

Dimanche 12 juin
Place des Charbonnauds
En partenariat avec
le comité des jumelages

Réservez vos week-ends et si vous souhaitez prendre part à la réalisation des chars, n'hésitez pas à appeler Michel.

Contact :
Michel PANAZOL au 05 45 68 46 29

COMITE DES JUMELAGES

Dimanche 29 mai
Rendez-vous sur notre stand au marché de pays pour y trouver les produits de San Prospero (parmesan, vinaigre balsamique...)

Dimanche 12 juin

Bric à brac avec le comité des fêtes
Place des Charbonnauds



US BALZAC

Soirée entrecôte
Samedi 9 avril à partir de 19h30
Salle des fêtes de Balzac

Adulte : 20€ - Enfant : 12€
Réservation avant le lundi 4 avril
Denis Soulat : 07 78 39 06 00 ou
Laure Bourland : 06 69 24 96 85

Le dernier match de championnat se déroulera le 22 mai à 15h au stade du Bois Clair.

L'assemblée générale
le 19 ou 26 juin *date à confirmer.*



FNACA

Les cérémonies du 54^{ème} anniversaire du "Cessez le feu en Algérie" auront lieu le samedi 19 mars 2016 à 9h au mémorial départemental, avenue Kennedy au Gond Pontouvre et à 18h à Vindelle, suivies de pot de l'amitié.

Les cérémonies du 8 mai 1945 se dérouleront à 11h à Vindelle et à 11h30 à Balzac suivies d'un moment convivial, salle des associations.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Assemblée générale de l'Amicale
vendredi 25 mars à 18h30
salle du conseil municipal

Collecte de sang
jeudi 7 avril de 17h à 20h
Salle des Fins Bois à Vindelle
www.donneursdesang.balzac.fr



SPORTS LOISIRS BALZAC

Participer à une activité sans esprit de compétition
Sports Loisirs vous propose ses sorties randonnées :

- jeudi - départ 14h (8/10 km)
- dimanche - départ 8h (11/13 km)

Pour toute information : contacter
J. Marie PENICHON 05 45 90 82 13
ou notre site : <http://sports-loisirs.balzac.fr>



TENNIS CLUB BALZAC

Les compétitions hiver/printemps ont repris. Vu l'effectif de compétiteurs toujours en augmentation, une équipe féminine et 4 équipes masculines sont engagées, elles évoluent entre les niveaux régional et départemental.

Chez les jeunes garçons, l'effectif s'étant nettement étoffé, 5 équipes sont engagées (8-10 ans, 9-10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans et 17/18 ans).

Vous pouvez venir les encourager, toutes les rencontres se disputent à Balzac (ou au centre des Montagnes à Champniers en cas d'intempérie) les samedis, dimanches ou mercredis après-midi.

Le tournoi interne aura lieu cette année du 18 au 25 juin, il est ouvert à tous, licenciés ou non.

Pour tout renseignement :
tcbalzac@yahoo.fr ou 06 48 18 36 67

SITE INTERNET BALZAC

N'oubliez pas... toutes les informations concernant la commune sont consultables sur le site Internet : <http://www.balzac.fr>

Paiement en ligne par CB, pour la cantine ou la garderie, suivre les indications (attention à faire avant le 27 de chaque mois).

Par **chèque** ordre :

- régie cantine Balzac
- régie garderie Balzac

ou en **espèces** à la mairie de Balzac

Dépôt légal : 1^{ème} trimestre 2016 - Responsable de la publication : Martine Liège-Talon - Site internet : <http://www.balzac.fr> - Impression : Mairie de Balzac
Réalisation : Commission communication (M. Liège-Talon, J-P. Mémoire, M. Mirault, J-P. Mondin, Ph. Moiteaux, D. Pénichon, N. Thabaud).